

le chant du Merle

vivre au Merlerault

Bulletin municipal de la commune du Merlerault (Orne)



à la une

Le centre de secours renforcé !

Samedi 9 décembre 2023, les sapeurs pompiers volontaires du Merlerault honoraient leur patronne. Le centre de secours compte huit nouvelles recrues : Samuel Lemarchand, Virginie Deschamps, Anthony Péronne, Zoé Langlois, Aref Vergnaud-Mancuso, Norbert Moussay, Hélène Dumesnil et Manon Boutel.

« Je dois féliciter encore une fois, nos promus et l'investissement de mes sapeurs-pompiers pour le temps donné pour la formation et les interventions. Cette année 2023 a été une année "recrutement", a déclaré le lieutenant, Olivier Delion, chef de centre. "Voilà, notre centre de secours se voit reprendre de la

hauteur grâce à vous. L'implication et l'investissement que vous donnez viennent compléter notre équipe. Les formations sont en cours et pour certains d'entre vous, c'est parti pour les interventions. À ce jour, notre centre compte vingt sapeurs-pompiers. Comme je le rappelle à chaque Sainte-Barbe, il nous faudrait un effectif de trente sapeurs-pompiers pour pouvoir assurer en grande partie nos interventions. »

Les premières classes, Anne Décosse et Raphaël Dheilly, ont été promus au grade de caporal. La sapeure Camélia Lerouge est promue 1re classe.

" À la Sainte-Barbe 2022, il y avait le feu chez les pompiers, avec un besoin urgent de recruter. Aujourd'hui, le sinistre est maîtrisé. Au cours de réunions publiques, on a appris beaucoup de choses sur le fonctionnement d'un centre de secours. Les séances de gestion des premiers secours, la formation à l'utilisation des défibrillateurs ont permis de sensibiliser la population. Merci aux associations, aux commerçants et établissements scolaires qui ont transmis les informations pour cette brillante initiative de recrutement ", a rappelé Martine Gressant, la maire. Article source : Ouest-France (B.M)

www.lemerlerault.fr

URGENCES et numéros utiles

Urgences 112
(par téléphone portable)

Samu 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Eau (Saur) 02 50 72 40 09

Service d'urgence

Gaz (Antargaz) 08 01 01 07 07

Service d'urgence

Dentiste de garde 02 33 31 97 09

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

TARIFS 2023

LOCATION DE SALLE

Salle des fêtes

1/2 journée sans cuisine	65 €
1/2 journée avec cuisine	100 €
1 journée sans chauffage	150 €
1 journée avec chauffage	180 €
Week-end sans chauffage	250 €
Week-end avec chauffage	300 €
Caution de garantie (chèque)	150 €

Les Halles

Halles sans vaisselle	30 €
Halles avec vaisselle	40 €

Les aires de conteneurs à déchets ne sont pas des décharges !

Les aires de conteneurs à déchets ne se sont pas des décharges sauvages. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilités sont sanctionnables !

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être portés à la déchetterie.



Déchetterie intercommunale

ZA du Moulin à Vent

Ouverture :

le mardi et jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
le mercredi et vendredi	de 14 h 00 à 18 h 00*
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00
Heure d'hiver : 17h00	et de 14 h 00 à 18 h 00

vie pratique

Mairie

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 35 42 67
Mail : mairie.lerlerault@wanadoo.fr
Web : www.lerlerault.fr



Ouverture :

Le lundi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
Le mardi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le mercredi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le vendredi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

CDC VAM

Siège de Vimoutiers

15 rue Pernelle - BP 98
61120 Vimoutiers
Tel : 02 33 67 54 85
Mail : contact@cdcvam.fr
Web : www.cdcvam.fr



Ouverture :

Du lundi au vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
-------------------------	--



www.lerlerault.fr

Médiathèque

Musée Ruchon-Morin

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 12 56 36 (site de Vimoutiers)
Mail : mediatheque@cdcvam.fr

Ouverture :

Le mardi, réservé à l'accueil des scolaires	
Le mercredi	de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi	de 10 h 00 à 12 h 00

Maison France Services

Maison de santé et de services
2^{ème} étage



Place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault

Tel : 02 33 67 19 41

Mail : franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

Ouverture :

Le lundi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00
Le mercredi	de 8 h 30 à 12 h 30
Le vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00



www.lerlerault.fr



commune du merlerault

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ? (Arrêté préfectoral du 7 août 2007)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche et jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes...

La divagation des animaux ainsi que les déjections canines sur le domaine public communal sont interdites et répréhensibles !



Arrêtés municipaux n°2021-14 et 2021-15

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Particuliers, collectivités, entreprises
sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagages et de débroussaillages, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts,
valorisez les !

Prévention des frelons asiatiques...



Toutes personnes concernées par la présence d'un nid de frelons asiatiques sur sa propriété doit contacter l'adresse suivante : contact@frelonasiatique61.fr ou le 02 33 80 38 22

Etat civil 2023...

Sur l'année 2023, la commune a enregistré :

14 Décès - 5 Naissances
3 Mariages - 3 Pacs

le chant du Merle

vivre au Merlerault

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune du Merlerault / Parution semestrielle des informations communales n°17 - Automne - Hiver 2023-24.

Directrice de la publication : Martine Gressant (maire) / Commission communication et événements : Christine Hervé (responsable), Sylvie Theblin, Bessy Mairet, Huguette Cougé et Matthias Gressant.

Conception : Mairie du Merlerault / Impression : Ma Fabrique à Journal / Tirage : 550 exemplaires / Crédits photos : Ouest France et Réveil Normand / Sources : Ouest France et Réveil Normand

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairie-lerlerault@wanadoo.fr

Le mot du maire

à la une

1 Centre de secours

vie pratique

2 et 3 Infos pratique et mot du maire

vie municipale

4 et 5 Les échos du conseil

6 à 10 Les actions de la municipalité

vie communale

11 et 12 Du côté des commerces

12 L'ADMR...

13 Du côté du centre de loisirs

14 et 15 Du côté des écoles

15 à 17 Sur notre commune...

vie associative

18 à 23 Tour d'horizon de nos associations

Agenda

24 L'agenda des manifestations

2024 est l'Année des démolitions dans le centre-bourg du Merlerault.

Cette opération est l'aboutissement de sept années d'études, d'acquisitions, de diagnostics de matériaux et de sécurité, de lancement de marché public et de montage financier.

Les travaux ont commencé dès janvier avec les réseaux d'électricité.

Une dizaine de maisons, dont deux magasins, seront démolis pour rendre plus visible la poste et laisser un terrain pour une construction neuve prévue en 2026 par Orne Habitat de huit logements adaptés.

Nous sommes conscients des perturbations pour les piétons, les commerçants, les véhicules et les habitants, mais ces travaux sont attendus et vont enrayer ce vieux bâti délaissé, peu attractif, afin d'améliorer notre commune.

Les démolitions sont menées par EPFN, établissement public foncier de Normandie, le même établissement qui avait fait la démolition partielle de la laiterie rue de la gare, dans lequel nous avons maintenu et amélioré le bâtiment technique par une toiture totalement refaite en 2023.

Le coup de pioche pour les démolitions annonce un programme de revitalisation du bourg du Merlerault, soutenu par le département et fin 2023, l'état a labellisé la commune : « Village d'Avenir ».

Pour appuyer notre candidature à Village d'Avenir, en plus du programme de démolitions, nous avons annoncé l'aménagement du parking, Rue de la Gare, au-dessus de la salle-de-sports, le recyclage foncier qui reste à définir de l'ancienne école, et enfin la réflexion d'une commune nouvelle avec Nonant-Le-Pin, Godisson, la Genevraie et les Authieux du Puits.

2024 vient de s'ouvrir par le succès du repas des aînés organisé par la commission municipale.

C'est une année de réflexion pour des associations, toujours en quête de manifestations ou de réorganisations pour satisfaire leurs adhérents et participants.

C'est aussi l'année d'un renouveau parmi nos commerçants : Thimoté offre de la restauration sur place ou à emporter dans l'enseigne Timo'ment pour manger, Julien Vilmont a repris la boucherie en octobre 2023, et nous saluons Julien que nous avons hâte de revoir après le sinistre au PMU en fin d'année.

Les vœux de la municipalité se sont déroulés à la salle-des-fêtes le 5 janvier et le bulletin semestriel permet de vous souhaiter encore une bonne année 2024.

A très bientôt pour faire le point sur les travaux.

Martine GRESSANT



Ouest-France

Transport à la demande avec RESO'AP ...

Destiné aux personnes :

- à mobilité réduite autonome,
- sans permis de conduire,
- en insertion, recherche d'emploi,

Pour bénéficier du dispositif, il faut d'abord s'inscrire :

Appelez au 02 43 39 44 49

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël et août) de 8h00 à 18h00, et accueille dans les locaux du pôle enfance les enfants de 3 à 14 ans.

Pôle Enfance - Route de Montmarcé



LES ECOLES

Ecole publique - RPI Le Merlerault/Nonant-le-Pin

Ecole Maternelle Jeanne MORIN
Pôle Enfance - Route de Montmarcé
61240 LE MERLERAULT
Tel : 02 33 67 54 85
Mail : ce.0610529u@ac-caen.fr

Ecole Primaire Ernest MILLET
Route de Gacé
61240 NONANT-LE-PIN
Tel : 02 33 39 97 45
Mail : ce.0610554w@ac-caen.fr



Ecole privée - Ecole Saint-Joseph

14 Route d'Echauffour
61240 LE MERLERAULT
Tel : 02.33.35.41.27
Mail : ecolestjo.merlerault@orange.fr



Site web de l'école : ecolestjolemerlerault.e-monsite.com

Les échos du conseil

L'intégralité des procès-verbaux des séances du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur le site internet de la commune : www.lemerlerault.fr, rubrique Conseil Municipal.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 21 septembre 2023

Modification de la mise en place du RIFSEEP

La rémunération des agents publics est composée du traitement indiciaire auquel peut s'ajouter les primes et les indemnités. Des primes fixes peuvent notamment être liées aux fonctions occupées, aux sujétions particulières ou à l'expertise.

Le RIFSEEP est un régime indemnitaire qui tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents. Il est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil décide d'adopter la mise en place de ce régime.

Création de poste d'agent communal

En prévision du départ en retraite d'un agent en 2024 et il est proposé au conseil de lancer un recrutement anticipé afin qu'un tuilage s'opère sur quelques mois entre l'agent en partance et la future recrue.

En conséquence, il y convient de créer un nouveau poste à temps complet (35h) au tableau des effectifs et de prévoir les crédits nécessaires sur les lignes rémunérations du personnel et charges.

Proposition acceptée par le conseil.

Tarif assainissement collectif 2024

Mme le maire expose au conseil les enjeux liés à l'arbitrage des tarifs d'assainissement collectif pour 2024 :

- Considérant une augmentation significative de l'électricité, c'est-à-dire 11 000 € pour 6 mois, alors qu'il avait été noté 13 000 € de crédits pour 1 an. La station étant tarif jaune et 32 KWA, sans bénéficier du bouclier tarifaire,
- Considérant un plan d'épandage mis en place cette année avec la rédaction et l'analyse (3 500 € + 500 €). Considérant la mise à niveau de tampon lors de travaux de voirie

- Considérant l'ancienneté du réseau 60 ans, les interventions pour débouchage par un prestataire,
- Considérant que la collectivité aurait à renouveler le diagnostic assainissement en théorie, tous les 10 ans

Il est proposé au conseil d'ajuster le tarif pour 2024 à 77€ l'abonnement et 2,10€ le m3 consommé. Proposition adoptée par le conseil.

Aménagement de sécurité RD4 – route de Gacé

Considérant la dangerosité avec incidents répétés sur la RD4 au-dessus du passage à niveau en direction de la Guerre, de Gacé.

Le conseil municipal prévoit un aménagement sécuritaire, conscient d'une action à mener. Cet aménagement sécuritaire sera du traçage au sol, de la pose de coussins berlinois, et autres signalétiques.

Un devis de l'entreprise TRACAGE SERVICE est présenté pour un montant de 7240.00€ HT

Un devis de l'entreprise GEOMAT pour la délimitation de la propriété de la personne publique est présenté pour un montant de 665.00€ HT afin de forcer la taille de la haie à l'aplomb du domaine public.

Le conseil adopte la proposition d'aménagement et les devis présentés.

Informations diverses

- EPFN-Centre bourg : La phase de consultation des entreprises est toujours en attente de lancement et est en cours de validation
- Laiterie Deschamps - réfection de toiture : Les travaux sont achevés et la réception est prévue le 25 septembre avec l'entreprise MARIÉ.
- Communication : La société Mon Projet 360 a réalisé la prestation de prises de vues dans la commune pour le site internet communal. Une centaine de photos ont été prises. L'intégralité du catalogue est disponible à la demande

aux administrés.

- Voirie CDC VAM : Des travaux d'enduits superficiels prévus sur la Rue Guitry et l'Allée des Roses ont été réalisés. Les travaux au Tempied sont programmés avant la fin de l'année.
- Prochaine commission « infrastructures communales et environnement » : Réunion prévue le jeudi 12 octobre à 20h (Points abordés : Projet d'aménagement du parking de la salle / Local Deschamps; Projet d'extension de l'éclairage public lotissement du Dr Perdereau; PLUi : Temps d'échange autour du projet de zonage proposé par le bureau d'étude en charge de l'élaboration du document d'urbanisme; Point sur les besoins en voirie 2024).
- Assainissement pluviale : Travaux d'urgence réalisés par la SAUR suite à un affaissement carrefour RD 926 / RD4 pour un montant de 1124€HT.
- Repas des aînés 2024 : Repas des aînés (à partir de 75 ans) de la commune aura lieu le 14 janvier 2024
- Ecole St-Joseph : Il est demandé une signalisation plus visuelle pour l'école St Joseph, traçage au sol ou panneau
- Divers : Prise de parole de Mme FONTAINE Olga, conseillère municipale, souhaitant donner sa démission pour motif personnel, la commune reste dans l'attente écrite de sa position. Mme Fontaine quitte la salle à 21h26 avant la fin de séance.
- Logements communaux : Plusieurs conseillers ont exprimé leur mécontentement sur l'entretien des logements communaux aux 14 et 16 Route de Granville
- Marché hebdomadaire : La commune recherche des camelots pour le marché. 2 propositions ont été apportées mais il faut définir d'un commun accord le jour de marché

Conseil municipal du 16 novembre 2023

Démission d'un membre du conseil municipal

Mme Olga Fontaine a envoyé sa lettre de démission le 6 octobre 2023. Lettre transmise aux services de la préfecture et acceptée.

Nomination d'un titulaire à la commission de révision des listes électorales

Consécutif à la démission de Mme Fontaine, il convient de nommer un nouveau titulaire à la commission de révision des listes électorales. Mme COUGE Huguette est nommée par le conseil.

Financement pour travaux en zone vulnérable du PPRT Gaz

Les habitants situés dans la zone de vulnérabilité du site Sevezo GAZ ont eu à faire des travaux suivant les prescriptions de l'état.

Pour rappel, l'arrêté préfectoral instituant le PPRT est en vigueur depuis le 12 Mai 2014. Les concernés avaient 8 ans pour effectuer ces travaux. Le point a été fait avec les services de l'état et les habitants qui n'ont pas fait de travaux ont été relancés par courrier en mars 2023.

A ce jour, un seul propriétaire a répondu et les travaux sont en cours.

Pour la Commune du Merlerault, le montant pour ce dossier est de 224 €, montant déjà provisionné à la caisse de dépôts et consignations.

Validation du conseil.

Aménagement du parking de la salle Deschamps – local des services techniques

Maintenant que la couverture de la partie conservée du local Deschamps a été rénovée, il est proposé au conseil municipal de poursuivre la requalification de cet ancien site industriel en engageant l'aménagement du parking de desserte de la salle des sports.

Pour rappel, cet aménagement s'inscrit dans l'appel à projet du conseil départemental de l'Orne « Revitalisation des centres-bourgs ornaï », auquel la commune est lauréate.

Ce projet antérieurement présenté en commission infrastructures communales et environnement, puis de nouveau présenté dans cette même commission le 12 octobre, consiste à réaliser un parking de 14 places + 1 place PMR avec les principales caractéristiques suivantes : Une voie de circulation en enrobé Béton Bitumineux Semi

Grenu (BBSG) 0/10 ; Des places de stationnement en revêtement perméable végétalisé ; Une gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration) ; Un éclairage public leds ; Réintégration d'un portail commun entre la Commune et la propriété Lewis

Le coût des travaux est estimé en phase à : **116 000 € HT**. Un premier devis Enedis pour créer le raccordement au réseau électrique du local du service technique communal, d'un montant de 1591,20 € TTC, a été validé. Les travaux pour ce raccordement en limite de propriété sont programmés le 04/12/2023.

L'objet de la délibération est de valider ce projet pour solliciter une demande de subvention DETR 2024, puis engager l'élaboration du dossier d'appel d'offre avec un objectif de travaux en septembre 2024.

La maîtrise d'œuvre du projet sera assurée par la commune : dossier d'appel d'offre (plan, cahier des charges...) + suivi de l'exécution des travaux.

Validation du conseil.

Relevé topographique de la traverse de la RD926

En prévision des futures réflexions d'aménagement de la traverse du bourg ; des démolitions prochaines et de la requalification de l'espace public sur le secteur concerné ; d'un diagnostic obligatoire sur le réseau d'assainissement ; afin de répondre aux différentes demandes des professionnels lors d'intervention à proximité des réseaux (exemple : DT-DICT) ;

Profitant de la prise en compte de ce type de dépense (ingénierie) dans l'appel à projet du CD Orne « revitalisation des centres-bourgs ornaï », il est proposé au conseil municipal de valider le devis de la société de topographie TopDess afin de dresser le plan topographique sur l'ensemble de la traverse du bourg (RD926) pour un montant de 7 620.20 HT + 1 524.04 TVA = 9 144.24 € TTC

Proposition validée par le conseil.

Extension-finalisation de l'éclairage public de la rue du Dr Perdereau (lotissement)

Suite à la construction d'une habitation sur l'une des parcelles située en limite Est du lotissement du Dr Perdereau et dans un souci d'égalité de traitement des riverains de la même rue, il est proposé au conseil municipal de procéder à l'extension-finalisation de l'éclairage public du dit lotissement. Ainsi, le TE61, en charge de la

compétence éclairage public, a été sollicité pour établir l'étude et assurer la conduite de ces travaux. Montant de l'opération : 9 413,77 € TTC/ Participation Te61 : 3614,89 €/ participation Commune : 5 798,88 €.

Validation du conseil (-) une abstention.

Mobilier sous les Halles

Madame le maire propose de mettre deux (2) bancs circulaires fabriqués par un professionnel autour de deux colonnes sous les halles. Ces bancs serviraient aux personnes en attente pour la mairie, la bibliothèque, ETS, et surtout pour les scolaires au lieu de s'asseoir sur le sol.

Ces bancs seraient démontables en cas de manifestations sous les Halles (bourse aux jouets, vin-d'honneur, repas...)

Devis : 1 160.00 HT soit 1 392 € TTC

Validation du conseil.

Sollicitation pour participation financière pour voyages scolaires

Demande privée : Enfant Noémie H. pour séjour en Allemagne du 5 au 9 Février de 213 €

Demande du Collège Trégaro (Gacé) pour l'élève Apolin L. – voyage pour le sky à Val Cenis du 17 au 22 Décembre 2023 – Montant 500 €

Le conseil décide d'attribuer une aide 50€ à chacun des demandeurs

Informations diverses

- EPFN-Centre bourg : Analyse des offres en cours (2 candidats)
- Réparation de 2 pompes à la station pour 1 369 € chacune. Cause du désagrément : câbles coupés par des ragondins
- Abbé G. Villemain remplacé par Abbé P. Durand donc indemnité de gardiennage de l'Eglise versée au nouveau prêtre.
- Avis d'une nouvelle procédure d'état abandon manifeste pour la propriété au 5 Place de l'Hôtel de Ville
- Afin de palier à un manque d'entretien des dépendances vertes et bleues des voies et chemins communaux, un marché de broyage et d'élagage va être élaboré pour l'ensemble du territoire communale. L'exécution de ces travaux sera prévue courant septembre-octobre et la consultation sera renouvelée chaque année.

Les actions de la Municipalité

Après un premier semestre 2023 intense pour la municipalité avec l'éclosion de l'aire intergénérationnelle inaugurée en juin dernier, le second semestre a été synonyme de préparation d'un autre projet d'envergure pour cette mandature : les démolitions en centre bourg.

L'établissement public foncier de Normandie (EPFN) a finalisé, avec le concours d'un bureau d'étude spécialisé en démolition, les études techniques et l'appel d'offre travaux au dernier trimestre de l'année 2023. Une opération engagée en 2017 qui se concrétise enfin... Fin des travaux prévu cet été 2024.

Les actions réalisées...

Réfection de voirie de la Rue Guitry et de l'Allée des Roses

La Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault (CDC VAM), en charge de la voirie communale, a retenu dans son programme d'entretien, la réalisation d'un enduit superficiel bitumineux sur la Rue Guitry et l'Allée des Roses.

Ces deux rues présentaient une couche de roulement usée ponctuée de nombreux nids-de-poule. Ces derniers ont été obstrués puis la voie a été revêtue dans sa pleine largeur par l'entreprise Colas France, basée à Alençon, titulaire du marché d'entretien de la CDC VAM



Aménagement de sécurité Route de Gacé (RD4)

La vitesse à l'approche du carrefour en venant de Gacé (RD4), était jugée trop excessive par les usagers s'engageant sur la route de St-Germain depuis le centre-bourg créant un effet « coupe-gorge ». Même constat selon les riverains voisins avec un sentiment conforté par plusieurs accidents matériels sur le secteur

Ainsi, la municipalité a pris ses responsabilités et a entériné en conseil municipal l'aménagement du carrefour par la disposition de coussins ralentisseurs (coussins berlinois) afin de garantir la baisse de vitesse à l'approche de la courbe. Un aménagement qui a également pour effet de contraindre la reprise de vitesse trop rapide pour les usagers se dirigeant vers Gacé avant la fin de la limite d'agglomération.

Une deuxième phase d'aménagement interviendra courant 2024. Celle-ci portera sur la requalification du carrefour Route de Gacé (rd4) / Route de St-Germain (vc2) par la matérialisation d'un marquage routier intégrant un « tourne-à-gauche » en direction de la route de St-Germain



L'adressage bientôt effectif : 300 courriers prêts à partir

L'adressage communal touche à sa fin, maintenant que les panneaux sont posés, près de 300 courriers à l'intention des administrés concernés sont en passe de partir du secrétariat de mairie.

Ces courriers inviteront les concernés à se présenter en mairie pour récupérer leur numéro d'adressage attribué.



Teddy DA SILVA, nouvel agent du service technique

Depuis le 2 janvier, Teddy DA SILVA, un enfant du pays âgé de 36 ans, a rejoint l'équipe du service technique communal. Cette arrivée est notamment liée au départ en retraite l'été prochain, de Dominique BOIS qui œuvre pour la collectivité depuis maintenant 38 ans.

Teddy a fait ses armes auprès de son défunt papa Juan, artisan du village durant 24 ans, avec lequel il a appris les bases du métier de plombier/ chauffagiste/ électricien durant environ 6 ans avant de travailler en qualité d'agent technique dans une association de logement, d'hébergement destinée aux personnes vulnérables.

Le tuilage avec Dominique durera près de 8 mois et devrait permettre à Teddy de se familiariser avec le plan d'entretien de la commune : assainissement, logements communaux, infrastructures collectives, gestion et entretien de l'espace public.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une carrière aux services des merluriennes et merluriens aussi longue que celle de son futur prédécesseur.



Repas des aînés 2024, la tranche d'âge abaissée aux 75 ans et +

Dimanche 14 janvier 2024, se tenait à la salle des fêtes du Merlerault, le repas des aînés organisé par la municipalité à l'initiative de sa commission « Affaires sociales, santé et CCAS ». Après la réussite du repas de l'an dernier, l'équipe municipale a proposé d'abaisser la tranche d'âge des invités de 80 ans et plus à 75 ans et plus.

Environ 70 convives étaient réunis, entourés notamment de Véronique Louwagie (député et conseillère départementale) et de Laurent Marting (conseiller départemental et régional). L'occasion d'honorer les deux doyens du jour en les personnes de Mme Barré et de Mr Bertru.

Un moment de convivialité et de partage, ponctué de plusieurs notes de musique au son de l'accordéon.

Le service était assuré par six jeunes du territoire : Loane, Emma, Clément, Gaëtan, Margot et Maël. Tandis que les décorations des tables ont été réalisées par les enfants du centre de loisirs.



Les actions à venir...

La plateforme de l'ancienne laiterie Deschamps bientôt aménagée en parking de desserte pour la salle des sports...

Engagée en 2021, le recyclage foncier de l'ancienne laiterie Deschamps entre dans sa phase finale...

Après la dépollution de la friche industrielle et la démolition partielle du bâtiment principal. La partie conservée à usage de stockage pour le service technique communal a vu sa couverture refaite à neuf. Désormais, la municipalité va s'attaquer à l'aménagement de la plateforme en parking de desserte pour la salle des sports attenante.

Cet aménagement s'inscrit dans une volonté de respect de l'environnement et notamment de la ressource en eau avec une imperméabilisation des sols maîtrisée et une gestion des eaux pluviales à la parcelle grâce à un dispositif de stationnement perméable végétalisé conforté des noues de recueil des eaux de pluie.

Ainsi cet espace sera composé de :

- ✓ 14 places de stationnement en revêtement perméable végétalisé
- ✓ 1 place de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR)
- ✓ Une voie de circulation en sens unique, en enrobé
- ✓ D'un éclairage public à leds

L'entrepôt 2 – partie conservée qui abrite le service technique communal.

Stationnements revêtement perméable végétalisé

Planning :

La maîtrise d'œuvre (conception et suivi des travaux) sera assurée en interne avec un lancement d'appel d'offre envisagé à la fin du printemps 2024 pour des travaux d'exécution en septembre ou octobre 2024.

Coût prévisionnel global :

- Montant des travaux estimé = 116 000 € HT
- Montant de la subvention allouée par le département dans le cadre de l'appel à projet « revitalisation des centre bourg ornois » =
- Montant de l'aide sollicitée auprès de l'état (DETR) : 23 200 € (20%)

42% de surface désimpermeabilisée :

Cet ancien site industriel présentait une surface initiale imperméabilisée de 916m². Ainsi, grâce au principe d'aménagement adopté par la municipalité, 390 m² de surface seront maintenus perméable grâce au procédé de noues végétales d'infiltration et aux places de stationnement en revêtement perméable et végétalisé.



Etat actuel



Etat projeté

Noues d'infiltrations

La salle des sports Deschamps

Restructuration en cœur de bourg : une opération d'acquisitions et de démolitions à 560 000 €uros !

Engagé depuis 2017, l'opération de restructuration de l'habitat en centre bourg, en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), entre enfin dans sa phase travaux.

Il aura fallu 7 années pour acquérir les 10 propriétés concernées, la dernière vente fut actée en décembre 2020. Puis est venu le temps des études d'ingénierie, l'élaboration du plan de financement en s'assurant l'accompagnement des partenaires publics (Conseil Régional, Conseil Départemental, Orne Habitat...), puis enfin le lancement de l'appel d'offre pour les travaux de démolitions qui a permis de retenir le groupe LHOTELLIER 2D basée à Saint-Martin-du-Vivier dans le 76 pour un montant total de travaux 341 750,00 €HT.

Une opération à 560 000 € :

- Montant des acquisitions foncières = 145 079€
- Montant des études et diagnostic = 53 164 €
- Montant du référé préventif = 10 000 €
- Montant des travaux de réseaux = 5 000 €
- Montant des travaux = 341 750 €
- Montant de la provision pour aléas et imprévus = 5 000 €

416 239 € à la charge de la commune :

Sur les 560 000 € précédemment exposés, l'EPFN prendra en charge 81 284 € tandis que la Région participera à hauteur de 63 320 €, ce qui révèle un reste à charge pour la commune de 416 239 €.

Ainsi cette opération représente une charge non négligeable pour la commune du Merlerault.



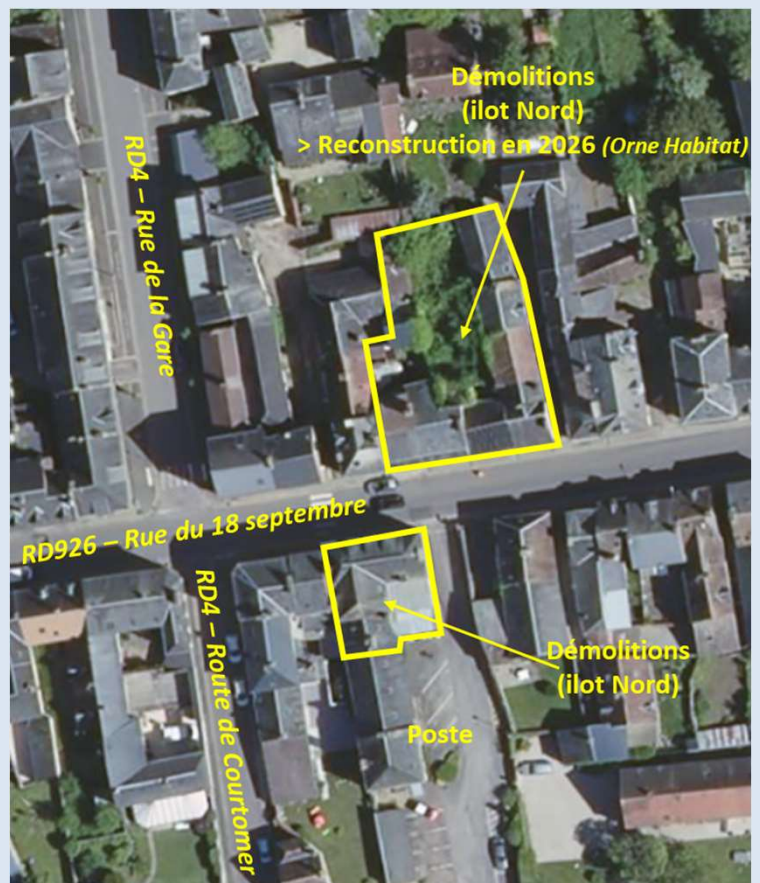
Le 22 janvier avait lieu la réunion préparatoire aux travaux de démolition avec les représentants de la Commune, d'EPFN, de l'entreprise de démolition ainsi que des représentants de la Poste

Un reste à charge atténué grâce au programme « Revitalisation des centres-bourgs Ornois » du conseil départemental :

Heureusement, en janvier 2022, la commune du Merlerault a candidaté à l'appel à projet du conseil départemental de l'Orne baptisé « Revitalisation des centres-bourgs Ornois » ! Candidature retenue au même titre que 9 autres communes du département avec à la clé une subvention à hauteur 208 000 € répartie sur différents projets dont la création de l'aire de loisirs intergénérationnelle (inaugurée en juin 2023) et l'aménagement du parking de la salle de sport « Deschamps » prévu en septembre prochain. Ainsi, un peu de 100 000 € seront donc affectés à cette opération d'acquisition et de démolition en centre-bourg.

Les démolitions et après ?

Les travaux de démolition s'achèveront cet été. Ensuite, Orne Habitat, bailleur social implanté de longue date sur la commune envisage la construction de 8 logements en 2026 pour un montant prévisionnel de 1 450 000 €. Une opération qui « revitalisera » le centre bourg complétée par l'aménagement de la voirie et des espaces adjacents...



Visuel de l'opération. Les reconstructions prévues par Orne Habitat (en 2026) s'implanteront sur l'ilot Nord...

Les actions à venir...

Commune Nouvelle : Un processus qui s'accélère avec un passage en commune nouvelle envisagé au 1^{er} janvier 2025 !

Engagé depuis le mois de janvier 2022, un projet de commune nouvelle est à l'étude autour des dix communes que forment le pays du Merlerault : Le Merlerault, Nonant-le-Pin, St-Germain-de-Clairefeuille, Godisson, La Genevraie, les Authieux-du-Puits, Ménéil-Froger, Champ-Haut, Lignéres et Le Ménéil-Vicomte.

Cinq communes poursuivent les discussions

En fin d'année 2022 et jusqu'au premier semestre 2023, les conseils municipaux respectifs des dix communes devaient se prononcer sous forme de « vœu » pour poursuivre les discussions et engager ou non, la construction de cette commune nouvelle : Ainsi, cinq communes ont souhaité prendre part à la suite des débats, parmi elles : Le Merlerault ; Nonant-le-Pin ; Godisson ; La Genevraie et les Authieux-du-Puits. Tandis que St-Germain-de-Clairefeuille, Ménéil-Froger, Le Ménéil-Vicomte, Champ-Haut et Lignéres ont préféré renoncer.

Ainsi, sur les 1 738 habitants des dix communes visées par le projet, la part représentée par les communes s'étant prononcées en faveur de la poursuite des discussions s'élève à 1 451 habitants.

Création d'un comité de pilotage

Depuis le 10 octobre dernier, le projet est entré en phase de construction puisque les conseils municipaux des cinq communes favorables se sont réunis en assemblée à Nonant-le-Pin afin de constituer le comité de pilotage du projet.

Composé de 23 membres, ce comité a pour mission de mettre sur pied la nouvelle collectivité, c'est-à-dire d'en définir le projet de territoire à travers une charte, de fixer les aspects de gouvernance, financiers et de personnel.

Ce comité déterminera également les modalités du processus du choix du nom de la nouvelle commune et il organise la communication à l'échelle de la population.

Les élus sont à la tâche puisque le comité s'est réuni pour la première fois le 14 novembre dernier en mairie du Merlerault, depuis les travaux avancent (rencontres avec les services de l'Etat, arbitrages et débats...)

Des comptes-rendus de réunion disponibles au public

Les comptes-rendus des réunions du comité de pilotage sont diffusés, dans les jours qui suivent les séances, sur le site internet de la commune du Merlerault à la rubrique « Commune Nouvelle » du menu d'accueil (www.lamerlerault.fr).

Un passage en commune nouvelle au 1er janvier 2025

Les cinq conseils municipaux concernés devront entériner le projet par une délibération concordante avant la fin du mois de mai. Enfin le dernier mot revient au préfet qui acte par arrêté, l'entrée en vigueur en Commune Nouvelle.

Par conséquent, si le calendrier est tenu et que le vote est favorable, le passage en commune nouvelle serait effectif au 1er janvier 2025.

Réunions publiques les 4 et 5 Avril 2024

Deux réunions publiques d'information à la population sont programmées le jeudi 4 avril à 20h à Nonant-le-Pin et le vendredi 5 avril à 20h au Merlerault afin d'exposer le projet, les enjeux et le fonctionnement de la future collectivité.

Commune Nouvelle du Pays du Merlerault



« Ensemble, faisons comme une ! »

Du côté des commerces et des entreprises...

Passage de relais à la boucherie du Merlerault

Articles sources : Actu.fr & Ouest-France

Samedi 14 octobre 2023 au soir, sous les halles de l'hôtel de ville, une animation inhabituelle avait lieu, il ne s'agissait pas là d'un mariage, mais d'une séparation entre les bouchers charcutiers du village et leur fidèle clientèle.

Marie-Paule et Thierry Chanu ont posé leurs valises au Merlerault il y a trente ans, pour voler de leurs propres ailes dans le fonds de commerce qu'ils venaient d'acquérir.

Cette affaire aura été la seule puisque, bien que l'heure de la retraite n'ayant pas encore sonné, ils vont s'orienter vers une autre vie. **« Il me reste sept ans à travailler avant la retraite, je ne sais pas encore vers quoi je vais me diriger »**, confie Thierry Chanu.

Martine Gressant, maire, s'est exprimée : **« Marie-Paule et Thierry Chanu, c'est le savoir-faire et le service, ainsi que le savoir être, ajouté à l'amabilité et la discrétion. Toujours à l'écoute, pour conseiller et fidéliser la clientèle, par la qualité des produits, bœuf, veau, porc, charcuterie, volailles, plats préparés. »**

Elle a ajouté : **« Vous avez reçu de nombreux prix dans les différents concours, ce soir nous vous décernons le prix d'excellence pour votre passage au Merlerault. »**

Ce moment fit l'occasion à Thierry et Marie-Paule de présenter leurs successeurs : Vanessa et Julien Vilmont en auront pris les rênes. **« Bienvenue à vous dans ce commerce de proximité. Les clés de la réussite appartiennent aux commerçants eux-mêmes »**, concluait Martine Gressant.



Martine Gressant, maire, a salué le savoir-faire et l'amabilité du couple Chanu et accueilli leurs successeurs Julien et Vanessa



Vanessa et Julien Vilmont ont rouvert la boucherie de la place le 24 octobre dernier

« On attendait cela, ça fait plaisir de retrouver et de conserver ce commerce, en plus, avec de jeunes commerçants. On n'avait pas envie que cette boutique ferme », commentaient les premiers clients à l'heure de la réouverture de la boucherie, charcuterie, volailles, plats cuisinés du

Julien, âgé de 39 ans, dans quelques jours, est un professionnel, il a travaillé 15 ans dans l'entreprise familiale, avant d'intégrer un commerce, comme salarié, à Mamers. Vanessa travaille (pour l'instant) dans une crèche, à Sées, mais se rend disponible pour aider son mari, en fin de semaine.

Parents de quatre enfants (Tristan, 15 ans, Nolhan, 10 ans, Marius, 6 ans et Marceau, 1 an), le couple a eu le coup de foudre lorsqu'il a visité le commerce et le village du Merlerault, suite à une annonce sur le bon coin : **« On cherchait une maison, on a trouvé un commerce. Nous avons été très bien accueillis par la clientèle, avec l'aide de Marie-Paule et Thierry, nos prédécesseurs »**.

Les nouveaux Merluriens vont continuer à commercialiser la viande de boeuf, porc, mouton, volailles, charcuteries et plats cuisinés.

La spécialité sera le pâté au piment d'Espelette et le pavé du boucher, avec le projet de participer aux différents concours organisés dans la région (boudin blanc, noir, pâté de lapin, tripes, saucisson).

Boucherie du Merlerault

2 Place de l'Hôtel-de-Ville

Tel : 02 33 35 42 44

Du mardi au samedi : 8h00-13h00/ 15h-00-19h30

Page facebook « Boucherie du Merlerault »

Du côté des commerces et des entreprises...

Timothée vous propose un « Timo'Ment pour manger »

Article source : Ouest-France

Timothé Dallet, âgé de 24 ans, originaire de la région de Vimoutiers, a posé ses valises au Merlerault le 1er décembre, après avoir œuvré dans le milieu du football.

« Après une fin de contrat d'animateur dans le football, il fallait se reconvertir. Étant titulaire d'un CAP de cuisinier, j'ai saisi l'opportunité de la mise en vente de l'établissement "Le Trotteur" du Merlerault, cela me convenait pour y installer mon enseigne "Un timo'ment pour manger." » Après quelques aménagements, le bar-restaurant a ouvert début décembre.

La brasserie propose fastfood, burgers, saladerie, croque-monsieur, sandwichs, bavette de bœuf, tous les midis, du mardi au vendredi, ainsi que les soirs, les mardi, vendredi et dimanche. Possibilité de menu (entrée, plat et dessert).

« Des soirées à thèmes seront mises place dès le mois de février, à raison d'un vendredi par mois. » À compter de février 2024, les horaires d'ouverture pour le bar seront de 8 h 30 à 15 h et de 17 h 30 jusqu'à la fin du service, avec une planche de charcuterie.

« Une serveuse à mi-temps a été embauchée, pour une prévision de trente couverts par service, avec vente à

emporter. L'objectif est de relancer une dynamique dans la commune du Merlerault. Les personnes intéressées pourront trouver leur bonheur sur place, avec des produits locaux », conclut le jeune commerçant, qui prévoit d'ouvrir une terrasse pour l'été.



Timothé Dallet a ouvert sa brasserie début décembre

Un Timo'ment pour manger

Bar-Brasserie

37 rue du 18 septembre

Tel : 02 33 39 26 98

Page facebook « Untimoment Pour Manger »

Le bureau de l'antenne de l'ADMR du Merlerault est délocalisé au carrefour de la route d'Echauffour

Historiquement installée au sein de la maison de santé et de services du Merlerault (Maison des VAM), située place de l'Hôtel-de-Ville, l'antenne locale de l'ADMR s'est délocalisée vers l'Est du cœur de bourg, au carrefour de la Route d'Echauffour.

L'ADMR, premier réseau associatif national de services à la personne, est depuis toujours au cœur de l'économie sociale et solidaire.

Dans l'Orne, l'ADMR c'est : 22 associations locales, quatre associations départementales, 468 adhérents, 200 bénévoles ou encore 718 salariés.

Dans notre secteur, la plus grosse partie de l'activité se situe dans le cadre de la vie quotidienne, auprès des personnes âgées (80 %), handicap (11 %), tout public (6 %), aide à la famille (3 %). L'association concerne 27 communes pour 182 personnes aidées.

ADMR Le Merlerault – Sées

8 Route d'Echauffour 61240 Le Merlerault

Tel : 02 33 67 23 16 (7)/7 : vous pouvez laisser un message)

Mail : admr.lemerlerault@fed61.admr.org



Les bureaux de l'antenne de l'ADMR, désormais installés au carrefour de la route d'Echauffour

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Mercredi : uniquement sur rendez-vous

Du côté du centre de loisirs...

Par Bessy MAIRET, directrice :

Le Centre de Loisirs de la CDC VAM a fini l'année 2023 par un trimestre de sorties et d'activités sur les thèmes Halloween et Noël : deux mondes différents mais qui font le bonheur des enfants.

Nous avons fêté Halloween comme il se doit. Nous nous sommes déguisés en sorcières, en fantômes, en citrouilles et même en super héros qui fait peur ! Le groupe de 30 enfants est descendu dans le bourg du Merlerault en espérant ne pas croiser la sorcière maléfique. Grâce à la générosité des commerçants et des habitants, les enfants ont pu récolter 4 kg de bonbons.

Pendant les vacances d'Octobre, nous avons pu aller au Parc Animalier d'Ecouvres pour y découvrir de nombreux animaux qui font la joie et le bonheur des enfants, petits comme grands. Un atelier cuisine avec les petits a été mis en place, ils ont préparé des tartes aux pommes que l'on a pu manger au déjeuner.

Début Novembre, il faut penser à préparer le mois de décembre pour célébrer Noël, la période tant attendu par les enfants.

Le groupes des + de 6 ans, Alexia M, Lylou B, Juliette J, Maelyne M, Ilana A et Aubeline J ont rénovés pendant plusieurs mercredis les décorations de Noël installer sous

le panneau lumineux situé à proximité de la place de l'hôtel de Ville. Merci pour leur investissement.

Malheureusement , au vu du dérèglement climatique, l'igloo commence à fondre et les pingouins pleurent leur banquise ! (Nous avons utiliser de l'acrylique au lieu de la glycérol)

Pour donner encore plus de magie aux enfants, mercredi 13/12 nous avons visité le château des Rêves de la Ferté Fresnel. Les enfants ont pu écouter l'histoire de la magie de Noël et être rassurés que leur liste soit bien arrivée dans les mains du Père Noel.

Pour finir en beauté, la CDCVAM a organisé le Noël des centres au SAP. Cette journée a permis de réunir 70 enfants des centres du SAP, de Vimoutiers , de Gacé et du Merlerault. Nous avons tous pris le repas ensemble à la cantine de l'école du Sap, suivie d'un spectacle de magie, de l'arrivée du Père Noel et d'un goûter à la salle des fêtes.

Un bon moment de joie, de partage et de bonheur pour les petits comme pour les grands.

L'équipe d'animation et les enfants vous souhaitent une très bonne année 2024.



Du côté des écoles...

Au RPI Le Merlerault/ Nonant...

Par Marie DUVAL, directrice :

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Nonant le Pin- Le Merlerault accueille actuellement 100 élèves, répartis entre l'école maternelle Jeanne Morin (40 élèves) et l'école élémentaire Ernest Millet (60 élèves). Cette année, toutes les classes travaillent autour du thème du corps, du sport et de la santé dans le cadre des JO 2024. Depuis la rentrée, les élèves ont pu participer à plusieurs sorties. Plusieurs sorties sont prévues durant janvier et février : 2 spectacles de danse à Mortagne. Ces représentations et les visites vont nourrir le spectacle de danse présentée à Falaise au Festival "Danse dans tous les sens".

Les élèves de l'école maternelle se sont rendus à Falaise au musée des Automates. Ils ont réalisé une course d'orientation dans le parc du château de Falaise. En partenariat avec la Scène Nationale 61, tous les élèves se sont rendus à Alençon pour voir une représentation de danse intitulée "Allo Cosmos". Ils ont profité pour continuer de travailler sur le corps en allant visiter la salle des statues au Musée des Beaux Arts d'Alençon. Plusieurs sorties sont prévues durant janvier et février : 2 spectacles de danse à Mortagne. Ces représentations et les visites vont nourrir le spectacle de danse présentée à Falaise au Festival "Danse dans tous les sens".

Pour l'école de Nonant le Pin, les élèves ont visité et fait des jeux d'orientation au château du Bourg Saint Léonard, sont allés au cinéma de Sées, ont participé à la rencontre sport et laïcité organisée avec l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires). L'école de Nonant le Pin a également reçu le diplôme 'Ecole fleurie'. Tous les élèves ont également participé aux commémorations du souvenir du 11 novembre au monument aux morts de Nonant le Pin (chant de la Marseillaise, un élève porte-drapeau, lecture de poésies sur le thème de la paix). Le vendredi 22 décembre, l'ensemble du RPI s'est retrouvé à la salle des fêtes du Merlerault pour son spectacle de Noël sous le signe du sport et de l'olympisme.

Le prochain temps fort sera la classe découverte sportive qui aura lieu au mois de mars près d'Angers pour tous les élèves de l'école Ernest Millet. Au programme: escalade,

sports collectifs, tir à l'arc, handi-sports, VTT, BMX, roller-hockey et initiation au skimboard pour les CM.

D'ici le mois de juillet, les élèves participeront également à des rencontres sportives inter-écoles, à un cycle tennis avec prêt de matériel par le Tennis club du Merlerault, à un cycle piscine (CP-CE1-CE2), un cycle tennis de table en partenariat avec le Raquette Club du Merlerault, au passage du Savoir Rouler à Vélo (CM1-CM2) avec la participation du Vélo Club Nonantais. .

L'ensemble des manifestations et sorties sont possibles grâce au partenariat avec les associations locales et sont financées par la coopérative scolaire, les subventions de la CDC VAM et l'aide importante de l'APE. L'équipe enseignante remercie tous ses partenaires qui permettent aux élèves de vivre ces beaux projets.

La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin à Nonant le Pin en partenariat avec l'APE.



Lors du spectacle de Noël, le père Noël a profité du décors mis en place par le comité des fêtes pour saluer les enfant...



Au spectacle de Noël : Les Petits (maternelles) d'abord...



... les Grands (élémentaires) après !

Du côté des écoles...

A l'école St-Joseph du Merlerault...

Par Augustine CATHALA et Justine CHALUMEAU, professeures de écoles :

Fin septembre 2023 : sortie scolaire au château de Falaise et au musée des automates. Une partie de la sortie a été financée par l'APEL.

Mi-octobre 2023 : Pour la semaine du goût les élèves ont pu déguster à la cantine plusieurs spécialités de différents pays d'Europe. Le vendredi qui clôturait la semaine du goût, les élèves ont préparé une pâte à crêpes. Ils ont dégusté des crêpes au chocolat, au sucre et à la confiture, ainsi que plusieurs fruits.

Début décembre 2023 : participation au téléthon. Plus de 700€ de dons !!!

La classe des grands : course solidaire

La classe des maternelles : défi artistique

La classe de maternelle a supporté les grands. A la fin de la course, un petit goûter et un diplôme a été remis aux enfants pour les féliciter !!

Vendredi 15 décembre 2023 : Spectacle « Le tour du monde des élèves de Saint Joseph ». Suite du premier spectacle (décembre 2022). Les élèves sont partis

découvrir plusieurs pays du monde : Sénégal, Chine, Tahiti, Brésil. Ils ont découvert leurs spécialités culinaires, leurs chants, leurs danses... A l'issue du spectacle le Père-Noël est arrivé pour offrir chocolats et cadeaux.

Jeudi 21 décembre 2023 : concours du plus bel accessoire de Noël, de la paire de chaussettes, au pull de Noël, les élèves n'ont pas manqué d'originalité !! (Défilé, goûter et boum)

Projets/ sorties à venir :

- Sorties cinéma tout au long de l'année ;
- Début février : Chandeleur avec préparation de crêpes. Cours de basket et de tennis de table ;
- Avril : chasse aux oeufs + célébration de Pâques ;
- Fin avril : Fête des 100 jours d'école ;
- Fin juin : kermesse ;
- A la fin de l'année : séjour avec nuitée à la ferme pédagogique de Sainte Yvière à Montmerrei.

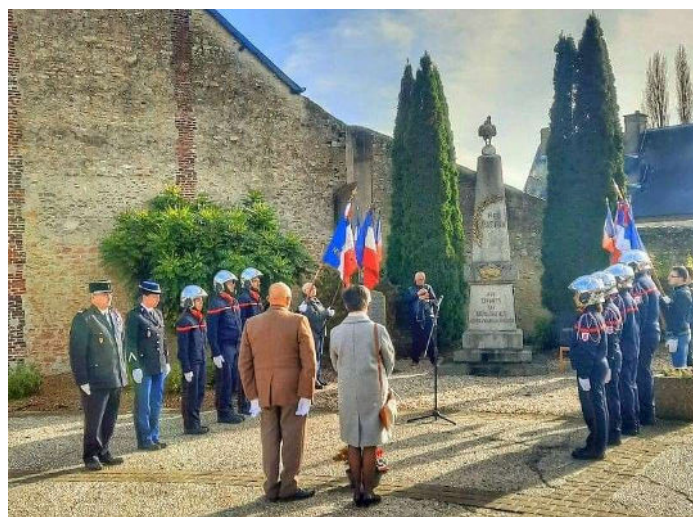
Et plusieurs autres projets qui vont mûrir...



Le 11 novembre a été commémoré

La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 s'est tenue au Merlerault en présence de Mme Martine Gressant, maire du Merlerault, aux côtés de Mr René Michel, président de l'amicale des anciens combattants, de Mr Olivier Delion, lieutenant du centre de secours, de Mme Alizé Dubois, gendarme du Merlerault, des membres de l'amicale des anciens combattants, des portes-drapeaux, des sapeurs-pompiers volontaires du Merlerault, de plusieurs membres du conseil municipal, de plusieurs maires de communes voisines et de sympathisants et d'habitants du territoire.

Le devoir de mémoire a été respecté. Ce devoir qui consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.



Orne Habitat confirme la réhabilitation lourde des 22 logements du groupe « Le Moulin à Vent »

L'Office Orne Habitat, bailleur social historique de notre territoire a confirmé à la commune du Merlerault qu'elle procédera au cours du 2^{ème} semestre 2024 à la réhabilitation lourde des 22 logements du groupe « Le Moulin à Vent ».

Une bonne nouvelle pour les occupants de ces logements qui s'inscrit dans une politique publique globale de rénovation énergétique sur le territoire national.

Ce programme de réhabilitation au Moulin à Vent sera conduit par Bouygues Bâtiment Grand Ouest dans le cadre d'un marché conception-réalisation passé par l'Office pour un **montant prévisionnel de 1 598 000 €**.



Visite d'Edouard Philippe, ancien 1^{er} ministre (2017 à 2020)

Madame Martine Gressant, Maire de la Commune du Merlerault ainsi que Sébastien Gourdel Président de la Communauté de communes ont eu l'honneur d'accueillir mercredi 31 janvier Monsieur Édouard Philippe, ancien premier ministre et maire actuel de la Ville du Havre.

Olivier Bitz, sénateur de l'Orne, à l'initiative de cette rencontre, était présent également aux côtés des maires des communes voisines partie-prenantes du projet de commune nouvelle (Godisson, Nonant, La Genevraie et les Authieux), des vice-présidents de la CDC et les membres du conseil municipal.

Après un discours de Madame Le Maire à l'Hôtel de Ville, dans lequel elle a présenté la commune, son histoire et a passé en revue ses objectifs et défis à venir : commune nouvelle, centre-bourg, locaux et immeubles vacants, santé... la délégation s'est dirigée vers l'antenne de la Maison France Services située à deux pas de l'Hôtel-de-Ville.

L'occasion pour Edouard Philippe, qui fut à l'origine de la création des France Services lors de son mandat de Premier Ministre, de mesurer la pertinence et l'appropriation par la CDC de ce service de proximité et l'accompagnement quotidien réalisé par les agents de la collectivité sur les démarches administratives des usagers.

Les usagers et partenaires présents ont fait mention de leur totale satisfaction sur le dispositif et le professionnalisme des agents.

Sébastien Gourdel et Agnès Laigre (Vice-présidente en charge de la proximité) ont pu exposer les très bons chiffres

de fréquentation (en constante hausse) sur les Maisons France Services du territoire et la parfaite identification du dispositif par les administrés.

Au-delà d'offrir un véritable accompagnement, c'est aussi un levier de cohésion sociale indéniable. locale !



Edouard Philippe a été accueilli à la mairie avant de rencontrer les agents de la Maison France Services

Vers un nouveau plan de gestion des déchets



Article source : Actu.fr

En septembre dernier, un nouveau plan déchets a été adopté à une très large majorité en conseil communautaire.

Les objectifs de ce plan sont la réduction des volumes de déchets produits, le développement du tri et de la valorisation (recyclage-réemploi) et la rationalisation de la collecte.

Tout cela pour éviter une explosion des coûts à supporter par les usagers, et mieux prendre en compte la préservation de l'environnement, en pensant aux générations futures.

Le déploiement de ce Plan déchets, à une date qui n'est pas encore connue, sera lancé à partir de l'engagement de 500 usagers volontaires, accompagnés par des ambassadeurs de l'environnement. Ces ambassadeurs auront en charge de l'élaboration d'un diagnostic individuel d'entrée dans le dispositif puis de la mise en œuvre d'une vaste campagne de communication, assortie d'informations adaptées aux situations et de conseils personnalisés.

Parallèlement, la communauté de communes et toutes les communes des VAM devront se montrer exemplaires dans la gestion de leurs déchets, au sein des services et des bâtiments communaux, mais aussi des associations : **« C'est une question de crédibilité ! »**

S'agissant de la collecte, lors de la présentation du plan en conseil communautaire, Philippe BIGOT, le vice-président en charge de la gestion des déchets a mis en parallèle le coût du porte-à-porte (sacs déposés devant son domicile) et celui de l'apport volontaire (déchets apportés sur une plateforme de conteneurs regroupés) : **« Ca va du simple au double. Au moment où le montant des charges et des taxes explose, les calculs sont vite faits ! dans des zones collectées en porte-à-porte, les comptages vont tous dans le même sens, à peine un foyer sur deux dépose un sac devant chez lui chaque semaine »**

Enfin, **« effectuer le tri impose de se rendre sur une plateforme pour y déposer les papiers, plastiques et verre et ça réduit considérablement le volume de la poubelle résiduelle, que l'utilisateur peut alors aisément laisser sur place, dès lors qu'un conteneur dédié y est**

implanté. »

La démonstration a conduit Philippe Bigot à présenter le projet de plan de collecte, établi sur la base d'une plateforme de conteneurs pour 200 habitants, soit un réseau de 75 points d'apport volontaire sur la communauté de communes : **« Il s'agit d'une moyenne. L'idée est, d'abord, de conforter les espaces qui fonctionnent bien et apportent aux habitants les services dont ils ont besoin. À certains endroits, seuls des ajustements seront nécessaires, ailleurs des réorganisations complètes s'imposeront. »**

Dans ce contexte, la **« concertation indispensable avec les élus municipaux »** a été largement évoquée, de même que **« l'écoute des souhaits des habitants »**, qui pourront solliciter un service adapté à leurs souhaits.

Rappel du vice-président, **« notre dispositif et son financement reposent sur une facturation au coût réel, ce qui veut dire, qui commande, paye ! »**

À propos des déchetteries, des aménagements sont prévus, avec **« en priorité, l'évolution de celle de Vimoutiers, la plus fréquentée et la plus à l'étroit »**.

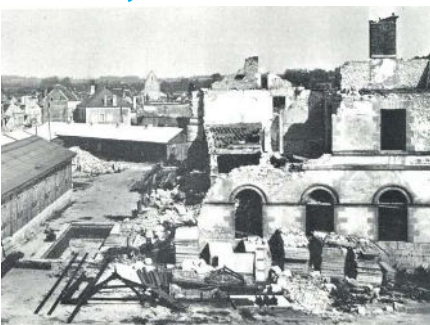
L'implantation de systèmes de contrôle d'accès, voire de limitation du nombre de passages, est envisagée sur chaque site (Vimoutiers, Gacé, Sap-en-Auge, Sainte-Gauburge, Le Merlerault).



Laurent Chiesa, responsable du service Déchets de la CDC VAM

Ouest-France

2024, année des 80ans de l'explosion du 18 septembre...



Le mercredi 18 septembre prochain, marquera le 80^{ème} anniversaire de la pire tragédie des temps modernes que notre bourgade ai connu : « l'explosion du 18 septembre 1944 ».

Funeste anniversaire où un convoi militaire américain a explosé accidentellement faisant 27 victimes parmi elles des femmes, des hommes et des enfants, écrasés sous les décombres mais également de nombreux blessés.

La municipalité organisera une commémoration en hommage aux victimes.

ASMN Football

La nouvelle équipe sénior est bien lancée

La nouvelle équipe sénior de l'Association Sportive Le Merlerault Nonant (ASMN), encadrée par Julien DEMAUDOUIT (coach) et Bertrand COUGÉ (capitaine), a réussie son retour puisqu'elle termine 1^{ère} au classement général de sa poule de 4^{ème} Division de District de championnat « phase automne ».

En deuxième partie de saison, un nouveau championnat commence avec la composition d'un nouveau groupe d'équipe ayant terminé aux 2^{ème} place du classement des autres poules de 4^{ème} Division. C'est dans ce nouveau championnat que les oranges et bleus de l'ASMN tenteront de décrocher leur billet d'accession à la 3^{ème} division de district.

Parallèlement, ils tenteront d'aller le plus loin possible dans les coupes de l'Orne (Challenge du Conseil Départemental et Challenge Henry Sillièrre). D'ailleurs le district organisait cet hiver, la Coupe de l'Orne de futsal (foot en salle) où l'ASMN a fait forte impression en reportant 10 matchs sur 10 (allers/retours) lors du plateau de premier tour organisait au Sap-en-Auge. La finale qui s'est déroulée le 11 février à la Ferté-en-Ouche a vu les Merluriens terminer 2^{ème}! Bravo à eux pour ce parcours !

Le club remercie ses deux fidèles sponsors Merluriens (par ailleurs supporters) : STM Jean et la Rôtisserie P'tit Franck, pour l'achat du nouveau jeu de maillots.

Du côté de la section Foot-Loisirs, réservée aux joueurs de 35ans et +, encadrée par Mickaël PREVEL, le calendrier des matchs est plus clairsemé dû au nombre d'équipe qui a diminué dans cette catégorie mais également au fait que l'équipe merluriennes peinent parfois à réunir un effectif conséquent pour aborder les rencontres dans des conditions optimales (turn-over...) mais l'objectif demeure le même : « **prendre du plaisir en laissant de côté l'esprit de compétition** ».



Les footballeurs Merluriens avec leurs nouvelles tenues offertes par STM JEAN et la Rôtisserie P'tit Franck

Gymnastique du Merlerault

Encore une année sportive au menu

Par Pascale BOLIN, présidente :

L'Association de Gymnastique du Merlerault a repris en septembre 2023.

Toujours en association avec Siel Bleu qui nous a mis à disposition un nouvel animateur en la personne de Damien. De retour du Canada, il a su s'intégrer rapidement et s'adapter à tous les niveaux.

Nous le retrouvons le mardi de 14h à 15h et le jeudi de 19h30 à 20h30.

L'effectif est toujours en dessous de la barre des 40, nécessaire à notre budget, malgré de nouveaux adhérents dès la rentrée.

Des inscriptions sont prévues au mois de janvier.

Pour le mardi 21 personnes, et le jeudi 14.

Nous continuons à proposer deux séances à l'essai, et le tarif est dégressif. Les plus courageux ont la possibilité de faire les deux séances.

La traditionnelle dégustation de chocolats a eu lieu en décembre et le repas de juin est déjà programmé.

Merci à toute l'équipe de bénévoles qui fait vivre cette association.



Le groupe du mardi après-midi avec Damien

Raquette Club Le Merlerault

Le tennis de table doit être accessible à tous

Cette saison, vingt-quatre licenciés sont accueillis au club (seize adultes et huit enfants). Gilbert, Alain et Marc prennent en charge les jeunes le mercredi, pour les entraînements de 14h00 à 17h00 : " Avec les bénéficiaires de la soirée du 13 juillet, nous allons renouveler le partenariat avec l'école Saint-Joseph du Merlerault et le Regroupement pédagogique intercommunal Le Merlerault – Nonant-le-Pin, avec des cycles de huit semaines chacun, un pour Saint-Joseph et deux avec le public, du CE1 au CM2. Cette opération sera financée en totalité par le club, à raison de 23 € l'heure pour l'intervenant ".

Le montant de la licence fixée à 20 €

Pour cette saison 2023-2024, la cotisation pour jeunes et adultes sera de 20 €. " Nous voulons que la pratique du tennis de table soit accessible à tous ".

3 équipes engagées

Trois équipes sont engagées pour la saison qui arrive, pour la phase automne (d'octobre à décembre) : une en excellence (Lionel), une en honneur (Éric) et une en promotion d'honneur (Gilbert), avec pour objectif d'en engager une quatrième pour la phase printemps (de février à mai).

De nouveaux équipements offerts par les sponsors

Le club s'est vu offrir de nouveaux équipements grâce à Trois nouveaux sponsors : Albert Grare, de Coccimarket ; Nicolas Duclos, du Domaine de Prestal et de Philippe Taupin, du conseil d'administration du Crédit Agricole.

Le Repas-Concert du 13 juillet devrait être reconduit

« Nous tenons à remercier la municipalité pour la subvention accordée et la mise à disposition de la salle. Merci également à l'ensemble des licenciés pour leur implication à l'occasion de la soirée champêtre du 13 juillet et aux comités des fêtes de Sainte-Gauburge, Godisson et Le Merlerault et la commune de Nonant-le-Pin, pour le prêt de matériels. »

La soirée du 13 juillet qui devrait être reconduit pour cette année 2024.



La remise des équipements par les nouveaux sponsors



... et un soir de match victorieux pour les pongistes merluriens

~~KBB 61~~ Love your Body

Le KBB61 devient « Love your Body »

Le KBB61 devient LOVE YOUR BODY avec un tout nouveau concept : promouvoir en milieu rural le bien-être de chacun en passant par la musculation, le fitness, le cardio...

Les responsables, Joseph (trésorier) pour la partie musculation et Céline (présidente) pour la partie cardio-fitness seront ravis de vous accompagner dans vos projets personnels d'épanouissement et de remise en forme.

« Nous tenons à remercier la Commune du Merlerault et ses élus de nous avoir fait confiance depuis nos débuts et prouver qu'en zone rurale tout est possible avec une équipe dynamique. Nous invitons les communes intéressées à nous contacter pour plus de renseignements sur notre concept. Merci à Thomy pour son travail sur le nouveau logo que vous découvrirez d'ici peu. Nous en profitons pour vous souhaiter une bonne année et une bonne santé pleine de sport, de défis et de dépassement de soi ».

Renseignements et inscriptions :

Céline Trouvé, tél. 06 29 94 95 23



Une salle équipée pour la musculation et le cardio avec au premier plan : le tapis de course !

Une voiture aux couleurs du club

Par Anthony LEVEILLÉ, président :

Après les départs de Margo Dollion (La Motte Servolex) qui fut championne de France Piste en 2023 et de Charles Fortin (Moyon Vélo Club) qui a été sélectionné en équipe de France, le vélo club est parti avec une équipe renouvelée. Ceci explique en partie que les résultats ont été moins importants au cours de cette saison.

Le VCN a organisé 3 épreuves sur le territoire et certains coureurs se sont mis en valeurs comme Kévin Duriez champion de L'Orne et Paul Michel Vice champion de L'Orne en U19. En école de cyclisme, des résultats prometteurs avec la victoire du challenge du Pays Ornaïs de Julia Boutville, Thaïs Le Jean et de Paga Duriez.

Au Championnat de l'Orne FSGT, Nicolas Goutte 3ème, Kévin Duriez 2ème et Mathieu Roger 3ème dans leurs différents catégories.

Le vélo club Nonantais était présent sur certaines organisations hors compétitions, comme Paris – Brest – Paris une randonnée qui a lieu tous les 4 ans et il faut réaliser le parcours en moins de 90 heures.

Félicitations à Nicolas Goutte qui a mis un peu plus de 65 heures et Arnaud Le Jean avec un peu plus de 83 heures.

Mais l'évènement de la saison, il s'agit de l'achat de la

voiture qui fut important pour le club. Grâce aux principaux sponsors, le club peut participer à certaines courses mais surtout emmener les jeunes aux différentes courses.

La saison 2024, le vélo club la prépare déjà avec l'arrivée d'une dizaine de coureurs donc une hausse de licenciés qui montre que le club a de l'ambition et attire les amateurs de cyclisme. L'organisation phare de 2024, sera l'accueil de la 1ère Manche de la Coupe de Normandie des jeunes avec 4 épreuves dans la journée (Dames / U15 / U17 Garçons et filles) au Merlerault le dimanche 7 Avril 2024.

Le président et son équipe vous donnent rendez-vous donc début Avril pour un des premiers événements de la région pour le cyclisme Normand.

Renseignements et inscriptions :

Président : Anthony LEVEILLÉ

Tel contact : 06 85 84 06 40

Mail contact : vc.nonantais@gmail.com

Séances : Les samedis de mars à octobre de 14H à 16H à la salle polyvalente de Nonant-le-Pin

Réseaux sociaux : Instagram et Facebook « Vélo Club Nonantais »



... Autres associations sportives du territoire :

Pétanque du Merlerault

Infos pratiques Pétanque du Merlerault :

- Président : Patrick DUVAL
- Tel contact : 06 81 00 63 71
- Mail contact : thuiliez.chris61@orange.fr
- Infrastructure : Boulodrome du Stade Guy JEAN, route de Granville
- Pratique : Participation aux championnats et concours + organisation de divers concours.



Yoga Merlurien

Infos pratiques Yoga Merluriens :

- Présidente : Annick BOUSSEL
- Horaires : mercredis de 14H15 à 15H45
- Salle : Salle dernier étage de l'aile Ouest de l'Hôtel de Ville.
- Type de pratique : Yoga certifié Iyengar
- Tel contact : 06 20 02 50 23
- Mail contact : annick.boussel@sfr.fr



Des raquettes offertes aux enfants qui débutent

Par Rachel MOREAU, présidente :

Les Balles Roses

Une très belle journée sous le signe de la solidarité, de la convivialité et du sport avec 3 temps forts :

1/ une course des enfants sponsorisée avec une dizaine de participants autour du stade Guy Jean

2/ une marche de 5 km en direction du Domaine de Prestal sur des chemins très agréables. Nicolas nous a accueilli avec ses rafraîchissements puis nous avons déjeuné au soleil dans son magnifique Domaine.

3/ une après midi sportive et en musique avec l'organisation de doubles surprises adultes et enfants avec tous niveaux et initiation pour certains.

Près de 500€ récoltés pour soutenir la recherche contre le cancer du sein via la Ligue de Normandie de Tennis et le Comité Orne Tennis ! Notre contribution a été soulignée lors de l'assemblée générale du comité départemental.

Merci à la Commune et au Domaine de Prestal pour leur soutien et leur participation ainsi qu'un grand merci à Marie Duval pour l'organisation et aussi aux bénévoles du Club pour l'encadrement de la journée ♥

Remise des raquettes

Comme chaque année, le Comité Orne Tennis offre des raquettes aux graines de champions qui démarrent le tennis !

Jean-François Prin, Trésorier général du Comité s'est rendu au Club pour remettre les raquettes au nom du Comité en présence de Huguette Cougé, maire adjointe, du moniteur Franck Méresse, de notre présidente Rachel Moreau et des parents !

Happy Halloween

Un cours spécial halloween a été dispensé à nos monstrueux champions en herbe sous la responsabilité

du terrifiant coach Francky ! Merci à tous nos petits monstres joueurs d'avoir joué le jeu en participant aux ateliers pour gagner un maximum de bonbons !

Goûter de Noël

Le mercredi 20 Décembre, les enfants étaient réunis autour du coach Francky et en présence de Rachel pour un goûter de Noël. Les petits gourmands ont pu se régaler et partager un bon moment !

Compétition

L'équipe féminine senior a joué en régionale cette saison. Les rencontres furent lointaines, sans suspense mais appréciées de l'équipe. Elles finissent 7eme sur 8, contente de leur championnat d'hiver.

Côté homme, une équipe en 45+ a été engagé. Bon championnat pour nos joueurs, qui finissent deuxième gagnant 3 rencontres sur 4. Bravo messieurs !



Photo de groupe pour « Les balles roses »/ Goûter de Noël/ Remise des raquettes par le comité/

Les Amis du voyage

Direction la Belgique et les Pays-Bas au printemps

Par Jacques EVRARD , président :

Cette année, deux voyages sont prévus par l'association « Les amis du voyage » :

- Belgique – Pays-Bas du 07 au 12 Avril 2024

- La Thaïlande du 17 Novembre au 28 Novembre 2024,

Nous proposerons également une sortie Cabaret courant septembre – octobre 2024. Notre assemblée générale aura lieu le 16 Novembre 2024.

Rappel : Il est bon de rappeler que l'association est ouverte à tout les habitants de la CDC des VAM.

Mr Evrard Jacques tél : 02 33 39 94 42 ou 06 33 23 69 71.



Photo souvenir du voyage à Madère

La fête communale est fixée le week-end du 1^{er} et 2 juin

Cette année, le père Noël a rendu visite aux enfants un dimanche. C'était le 17 décembre aux Halles de l'Hôtel-de-Ville. Le vieil homme avait pris place dans le magnifique décor du comité.

Malgré le peu de participants, un atelier créatif était proposé aux enfants avec la distribution de friandises et d'un bon gouter avec boissons chaudes...

Fête communale le 1^{er} et 2 juin

Cette année, la fête communale se tiendra le week-end du 1^{er} et 2 juin. Une réunion de sensibilisation auprès de la population sera certainement organisée pour recenser les bonnes mains qui voudront bien œuvrer au côté du comité le jour-j. Ce dernier compte sur vous pour garantir la tenue des manifestations organisées.



Le club de l'amitié

Le nombre d'adhérents en hausse : ils sont quarante !

Par Janine Bouilly, secrétaire :

Le nombre des adhérents de l'association était de trente-sept, l'an passé. Quinze personnes, en moyenne, se réunissent tous les jeudis pour la réunion consacrée aux jeux de cartes et de société.

En 2023, le club a proposé : un concours de belote a été organisé le 6 avril et le 5 octobre, une sortie « comédie musicale » très appréciée avec une trentaine de participants et un repas de fin d'année à Sées où 2 anniversaires ont été fêtés (voir photo).

L'assemblée générale a eu lieu le 18 janvier 2024. de nouveaux adhérents intègrent le club, ce qui porte son nombre quarante.

Nos projets pour l'année 2024 :

- 3 concours de belote : 12 avril, 24 mai, 11 octobre
- 1 repas froid le 16 mai
- 1 réunion publicitaire (à confirmer)
- 1 voyage d'une journée avec repas

Pour rappel, tous les jeudis après midi nous nous retrouvons : belote, triominos, scrabble.



Lors du repas annuel du club le 28 octobre 2023 à Sées

Amicale des Sapeurs-Pompiers

La fête de la musique aura lieu le vendredi 21 juin 2024

L'année 2023 a été marquée de plusieurs manifestations, dont la fête de la musique qui a regroupé plus de 300 personnes. Devant le succès rencontré, nous vous invitons d'ores et déjà à la prochaine édition qui aura lieu le **vendredi 21 juin 2024** avec notre DJ Laurent et notre fameux barbecue. Nous tenons également à remercier les enfants des écoles qui ont contribué par leur participation aux concours de dessin à la réussite de

notre journée portes ouvertes. Nous vous adressons nos meilleur vœux pour cette année 2024.

Le bureau de l'Amicale



Un début d'année encourageant pour l'APE

Par Julie RIGOUIN, présidente :

Début septembre l'APE tenait son assemblée générale devant quelques parents et les maîtresses. Le bureau constitué d'une secrétaire (Laura Saillard), un trésorier (David Allain) et d'une présidente (Julie Rigouin) est élu.

Au mois de novembre s'est tenue la traditionnelle bourse aux jouets sous Les Halles de l'Hôtel de Ville du Merlerault. Merci aux exposants présents, aux parents pour l'organisation et la confection de gâteaux ainsi qu'à la mairie pour la mise à disposition des Halles.

Cette année encore, notre opération chocolats de Noël a connu un franc succès avec une année record en terme de vente de chocolats. Tous les petits vendeurs ont bien travaillé et les meilleurs ont reçu des récompenses.

Pour l'année 2024, la marche de printemps prévue le 24 mars sera revisitée cette année avec deux circuits de randonnée, la possibilité de déjeuner ensemble et l'ouverture d'une buvette par l'APE.

Puis d'autres manifestations suivront, notamment le vide grenier le 5 mai, puis la fête des écoles le 29 juin.

A tous bonne année en espérant vous voir lors de nos manifestations.



La bourse aux jouets s'est tenue le 26 novembre sous les Halles

APEL St-Joseph

L'APEL poursuit son opération recyclage

Par Aurélie BAIJOT, trésorière :

Au 31 Décembre 2023, 29 familles adhèrent à l' APEL pour un total de 36 enfants (de TPS au CM2). De nouveaux petits enfants devraient arriver en ce début d'année 2024 et nous les attendons avec plaisir...

Comme tous les ans, l'APEL a rencontré le succès lors de son traditionnel loto ! Ce dernier a eu lieu le 12 novembre à la salle des fêtes et a fait salle comble où de nombreux gagnants ont été ravis de leur après-midi.

Pour cette fin d'année, nous avons eu le droit à un super spectacle de Noel, organisé entièrement par nos deux maitresses. Lors de cet évènement l'APEL a offert un bon vin chaud aux adultes et un chocolat chaud aux enfants accompagné de gâteaux confectionnés par les parents que nous tenions à remercier !

En 2024, nous comptons sur vous pour notre belle soirée « REPAS DANSANT » qui aura lieu le samedi 16 Mars à la salle des fêtes du Merlerault.

Ensuite, nous allons préparer une belle kermesse qui aura lieu le Dimanche 23 Juin 2024 à l'école et pour clore l'année scolaire, tous les enfants auront la chance

de partir deux jours à la ferme de Montmerrei pour leur sortie de fin d'année... Ils sont déjà ravis !!

Par ailleurs, notre fil rouge sur le thème du recyclage continue et nous comptons sur vous tous puisque notre DEFI PAPIER est toujours en cours : vous trouverez des bennes pour déposer vos papiers, livres, archives(attention pas de carton svp !) sur le parking en face de l'école.



Familles Rurales

Infos pratiques Familles Rurales :

- Président : Serge Beaufilets
 - Tel contact : 06 72 30 99 80
- Secrétaire : Antoinette Bouvier
 - Tel contact : 06 18 66 02 36

➤ Activités proposées :

- Atelier créatif, le lundi à 14h00
- Théâtre, le lundi à 18h00
- Marche, le mardi à 14h00
- Atelier cuisine, un vendredi par mois, à 10h



Agenda des manifestations du 16 mars au 13 juillet 2024

Les manifestations se dérouleront sous réserve des calendriers définitifs des associations concernées.



Soirée dansante
Choucroute
16 mars
Salle des fêtes
APEL St-Joseph



Marche de
Printemps
24 mars
Rdv école E. Millet, de Nonant
APE Merlerault-Nonant



Réunion d'information
Commune Nouvelle
4 avril à Nonant
5 avril au Merlerault
Municipalité



Coupe de Normandie
Cycliste
7 avril
Le Merlerault
Vélo-Club Nonantais




Concours de
Belote
12 avril
Salle des fêtes
Club de l'Amitié



Soirée super
Loto
13 avril
Salle des fêtes
ASMN Football



Compagnie du Merle Raoul
Théâtre
20 et 21 avril
Salle des fêtes
Familles Rurales



Journée
Vide-Greniers
5 mai
Nonant-le-Pin
APE Merlerault-Nonant



Commémoration du
8 Mai 1945
8 mai
Monument aux Morts
Anciens combattants



Week-end
Pierres en lumières
17, 18 et 19 mai
Domaine de Prestal
Pierres en Lumières



Week-end de la Fête
Communale
1^{er} et 2 Juin
Hôtel-de-Ville
Comité des fêtes




Concours de
Belote
7 juin
Salle des fêtes
Club de l'Amitié




Fête de la
Musique
21 juin
Centre de Secours
Amicale des Pompiers



Kermesse de
Ecole St-Joseph
23 juin
Ecole St-Joseph
APEL St-Joseph



Fête des
Ecoles publiques
29 juin
Nonant-le-Pin
APE Merlerault-Nonant



Repas-Concert du
13 juillet
13 juillet
Hôtel-de-Ville
Raquette-Club Merlerault

Un peu d'histoire...

Au dernier trimestre 2024 est sorti dans les salles de cinéma, **NAPOLÉON**, le dernier film de Ridley Scott avec Joaquim Phoenix dans le rôle de l'empereur.

L'occasion de rappeler que Le Merlerault s'inscrit dans la grande Histoire puisque le cheval que Napoléon montait lors de la célèbre bataille d'Austerlitz en 1805, chef-d'œuvre tactique le plus abouti de l'empereur, est né au Merlerault même en 1801 et s'appelait ACACIA !

En plus d'Austerlitz, Napoléon 1er a monté Acacia lors des batailles de Friedland en 1807 et de Wagram en 1809 : « Voilà un brave » !

Deux ans plus tard, le 22 mai 1811, Bonaparte et l'impératrice traversaient la commune, probablement sous les clameurs que l'on imagine...

